



Direction – Division
retenue d'impôt
sur les rémunérations

Demande de création d'un numéro d'identification national ¹ pour un salarié non résident soumis à une imposition forfaitaire

(Les salariés non-résidents, non affiliés à la sécurité sociale luxembourgeoise, ne travaillant pas au Luxembourg, doivent compléter le modèle 164)

Employeur:

Nom et prénom:

No d'identification national:

Adresse:

Adresse Mail:

Travailleur:

Nom² et prénom:

Date et lieu de naissance:

No carte d'identité³:

Adresse à l'étranger⁴:

Les soussignés déclarent que les indications qui précèdent sont exactes.

(Signature du travailleur)

(Signature de l'employeur)

Réservé à l'Administration

Numéro d'identification national:

¹Enregistrement obligatoire en application de la loi du 26 mars 2014 portant transposition de l'article 8 de la directive 2011/16/UE du Conseil du 15 février 2011 relative à la coopération administrative dans le domaine fiscal.

² nom de jeune fille

³ copie **recto-verso** de la carte d'identité à joindre

⁴ pièce à l'appui à joindre (certificat de l'administration communale étrangère, facture d'électricité, ...)